

Stop au Stress : Santé, Sérénité, Stabilité, Sens au travail

Force est de constater que l'année commerciale a démarré sur les chapeaux de roue Et déjà, derrière le combien vas-tu, se succèdent les actions commerciales « coup de poing » visant à rattraper le retard.

Pour exemple, 6 actions commerciales simultanées rythment le quotidien de nos agences - devis IARD, prévoyance, Conso, Izi, Assurance vie, PERI.... avec l'organisation de séances de phoning, le traitement des décrochés téléphone (80%), 15 rdv/sem., les Quali Week « en soutien » qui viennent bousculer des agendas déjà pleins à 15j ou perturber des formations planifiées.

Pour traiter dans l'urgence cet ensemble d'injonctions, les journées de travail sont trop courtes surtout lorsqu'il s'agit de remplacer au pied levé des collègues démissionnaires ou en souffrance. Beaucoup ne comptent plus les heures supplémentaires nécessaires dans une telle désorganisation des activités.

L'un des impacts immédiats sur lequel les élus du Syndicat Unifié UNSA alertent la Direction concernent les démissions et départs de « talents », pour beaucoup entrés dans l'entreprise depuis moins de trois ans mais phénomène nouveau, des plus expérimentés qui fuient un environnement de travail qu'ils jugent devenu toxique.

Ceux qui tiennent encore se posent néanmoins la question de leur fin de carrière. A quel rythme et dans quelles conditions devront-ils poursuivre leurs activités ?

Les managers quant à eux n'ont que peu de latitude pour donner du sens aux actions dans un modèle devenu trop rigide et fonctionnant en silo.

Le temps est venu que la volonté exprimée dans le plan stratégique de nos dirigeants se traduise par des actes alliant confiance, responsabilisation, considération et reconnaissance.

Laissons à nos managers le soin de conduire leurs équipes vers l'atteinte des objectifs en redonnant du sens au travail, dans la sérénité, la stabilité des effectifs afin d'assurer à tous, les conditions d'un mieux-être au travail, gage de santé durable.

Le bureau Syndical
Agir pour Construire..Ensemble!





Bulletin d'adhésion 2023

(à retourner par mail sur su.unsapacra@gmail.com)

NOM / PRENOM : _____

AFFECTATION : _____ ES : _____ REGION _____

CLASSIFICATION : _____ EMPLOI : _____

SOCIETAIRE : OUI NON (Barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : ____/____/____ E-MAIL PERSO : _____

MOBILE PERSO : _____ MOBILE PRO : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ C.P. : _____

Date

Signature

Tarif des Cotisations annuelles 2023

CLASSIF	TARIF ANNUEL	APRES DEDUCTION DE 66%	TARIF MENSUEL
A	95 €	32,30€	9,50€
B	100 €	34,00€	10,00€
C	108 €	36,72€	10,80€
D	115 €	39,10€	11,50€
E	124 €	42,16€	12,40€
F	132 €	44,88€	13,20€
G	150 €	51,00€	15,00€
H	170 €	57,80€	17,00€
I	188 €	63,92€	18,80€
J	210 €	71,40€	21,00€
K	220 €	74,80€	22,00€
RETRAITES	50% dernière cotisation		

Paiement par prélèvement :
(joindre un RIB + exemplaire SEPA ci-joint rempli)

Cocher la case de votre choix :

Mensuel (10 Prélèvements sur la base d'une année pleine)

Annuel (fin mai)

Rappel: Afin d'encourager la syndicalisation, la Loi de finances permet de déduire 66% du montant de votre cotisation de vos impôts.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat ET à la trésorerie de l'association. En aucun cas elles seront transmises à une autre structure. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au trésorier ou au DSC de votre section ou au trésorier national.

